



## SOMMAIRE

- Le mot du maire p. 02
- Réception de nouvel an p. 03
- Informations générales p. 04
- Les permis de construire et déclarations préalables p. 05
- Carnet de famille p. 06
- Hommage p. 10
- Vie du village p. 11
- Dossier p. 18
- La page des associations p. 25
- Info mairie et plan du village p. 32

## Le mot du maire



« Toujours pas d'élan » s'intitule la note de conjoncture de l'Insee, qui porte sur les prévisions pour le premier semestre 2013.

Ce titre risque de s'appliquer à notre propre situation, du moins pour les mois à venir. Nous ne disposons, en effet, toujours pas des moyens financiers nécessaires à la réalisation de projets d'envergure. Ainsi l'installation de la station d'épuration annoncée en janvier 2012, a dû être reportée. Je ferai le point sur la situation de notre commune et vous communiquerai les informations qui s'imposent, à l'occasion de la réception de Nouvel An le 13 janvier 2013.

Nous voulons cependant rester confiants en l'avenir et si je puis vous transmettre une note optimiste, c'est grâce au constat que nous avons fait après le recensement de la population, effectué en février 2012.

Après avoir stagné pendant plusieurs décennies, le nombre d'habitants de notre village a connu une augmentation notable en un laps de temps relativement court. Une centaine de personnes sont venues s'installer parmi nous, quelques nouveaux arrivants ont rejoint nos associations locales, une initiative que j'aimerais saluer et vivement encourager car la vie associative représente la force de notre communauté villageoise.

Je me fais l'interprète de l'équipe municipale ainsi que du personnel au service de la commune pour vous souhaiter une bonne santé et une année 2013 sereine.

André WOLGENSINGER

# RECEPTION DE NOUVEL AN

## INVITATION

LE 13 JANVIER 2013 A 11 HEURES AURA LIEU LA RECEPTION DE NOUVEL AN, AU FOYER COMMUNAL.

L'équipe municipale a le plaisir de convier tous les habitants du village et en particulier les nouveaux arrivants qui auront l'occasion de passer un moment d'échange après la présentation du bilan 2012 et les projets pour l'année 2013.



**A l'issue de la cérémonie des vœux, le verre de l'amitié sera servi par les membres du Conseil Municipal.**





## LES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES



EL GAZRI Hassan	10 rue des roseaux	Maison individuelle
LENTZ Gilles	47 a rue principale	Maison individuelle
ROHRBACH Raphaël	2 rue du raisin	Maison individuelle
WIEDERKEHR Sébastien	50 rue principale	Maison individuelle
IMMO DECLIC	47 rue principale	Maison individuelle
SPINDLER Laurent	32a rue principale	Maison individuelle
ALLEMANN Sacha et HEMMERLIN Elodie	7 rue de la forge	Maison individuelle
HASCHER Brice et WERNER Sophie	4 rue de la forge	Maison individuelle

---

SCHWALD Willy	7 rue des roseaux	Piscine
SCHAUB Jean-Claude	4 rue des roseaux	Velux
WENTZINGER Vivien	2 rue Alsace-Lorraine	Serre
SPIEHLMANN Jean-Pierre	9 rue des roseaux	Abri de jardin et terrasse en bois
JUD Jean-Paul	15 rue de l'école	Garage monobloc
LATSCHA Frédéric	17 rue des vergers	Extension terrasse
ERDF	29 rue principale	Remplacement transformateur



## **CARNET DE FAMILLE**

### **ILS FONT LA JOIE DE LEURS PARENTS**

WIEDERKEHR Alicia  
De Sébastien et Céline WIEDERKEHR

née le 08 février 2012

RIVARD Alison  
De Jonathan RIVARD et Aurélie MISSLIN

née le 21 février 2012

KLEAY Timon  
De Samuel KLAEY et Angelika SUTER

né le 21 juin 2012



### **ILS SE SONT MARIÉS**

SCHMITT Julian et GAVOILLE Roseline

le 16 juin 2012

KLEINMANN Jérôme et SCHMITT Jennifer

le 25 août 2012



### **ILS NOUS ONT QUITTES**

STARCK-WAGNER Eugénie

le 19 janvier 2012

NORTH Pierre

le 11 juin 2012

ORTNER Edouard

le 05 septembre 2012

BOEGLIN-BISEL Danielle

le 03 novembre 2012



# MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG

## nous souhaitons un très bon anniversaire

### Janvier

08.01.29	GRETTER Eugène	84 ans
09.01.39	BUCHELI Meinrad	74 ans
22.01.37	KLEINMANN Maria	76 ans
24.01.42	MINDEL Jean-Pierre	71 ans
31.01.40	MARX Rosalie	73 ans

### Février

02.02.32	BROM Eugène	81 ans
04.02.42	MUNCH Xavier	71 ans
09.02.24	COINUS Gilbert	89 ans
10.02.40	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Marie Thérèse	73 ans
11.02.29	GUTZWILLER - SCHICKLIN Agnès	84 ans
12.02.38	GUTZWILLER André	75 ans
21.02.32	SPINHIRNY Alfred	81 ans
22.02.37	PETER-HARNIST Marie-Madeleine	76 ans
28.02.43	MULLER Jean-Claude	70 ans

### Mars

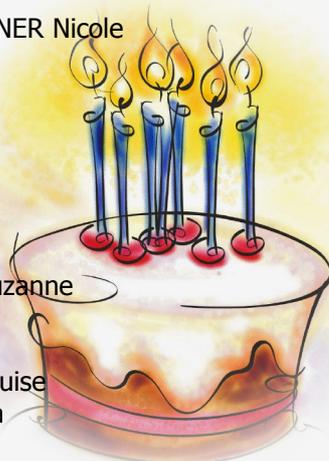
01.03.42	KLEINMANN Gabriel	71 ans
04.03.39	SPINHIRNY Gérard	74 ans
16.03.39	SPINHIRNY Roger	74 ans
18.03.20	GANZMANN - CHARMILLOT Aurélie	93 ans
19.03.32	WOLF - BRAND Suzanne	81 ans
24.03.41	GASSER Eugène	72 ans
30.03.43	BOESINGER Yves	70 ans

### Avril

06.04.38	BOESINGER – BRANTENER Nicole	75 ans
06.04.39	THOMANN Jean-Pierre	74 ans
06.04.35	WANNER Gérard	78 ans
08.04.40	MULLER Jean-Claude	73 ans
19.04.29	SCHIELLY Joseph	84 ans
24.04.41	SCHILLING Gabriel	72 ans

### Mai

01.05.36	ORTNER – BOEGLIN Suzanne	77 ans
05.05.36	STARCK Jean-Pierre	77 ans
10.05.36	GUTZWILLER Fernand	77 ans
15.05.24	BOEGLIN - ESCALIN Louise	89 ans
20.05.32	GLATH - HERBOLD Lina	81 ans
21.05.40	DITZLER Emile	73 ans
21.05.42	SCHILLING-KOERBER Pia	71 ans



### Juin

15.06.41	KLEIN Claude	72 ans
20.06.42	RINGENBACH Jean-Paul	71 ans
21.06.28	GLATH Guillaume	85 ans
22.06.29	HELL - BOHRER Irène	84 ans
25.06.38	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Anne-Marie	75 ans
25.06.40	SPINHIRNY – ODDOLAY Rose-Marie	73 ans
29.06.23	WEISS - GUTZWILLER Irène	90 ans

# MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG

## nous souhaitons un très bon anniversaire

### Juillet

07.07.40 MASSON René 73 ans  
 19.07.42 COSME-SCHOENAUER Raymonde 71 ans

### Août

03.08.26 GUTZWILLER Raymond 87 ans  
 07.08.41 MASSON-KLEIN Erika 72 ans  
 13.08.22 COINUS-MURINO Assumpta 91 ans  
 16.08.42 GRAF-SCHIRRER Odile 71 ans  
 19.08.28 HASCHER Albert 85 ans

### Septembre

08.09.42 WOLGENSINGER Roger 71 ans  
 08.09.23 LATSCHA - RUNSER Marie 90 ans  
 15.09.42 JUD-GREDER Marthe 71 ans  
 16.09.32 BIRGER Bernard 81 ans  
 18.09.35 JUD Etienne 78 ans  
 23.09.42 KOERBER Adrien 71 ans  
 30.09.41 GASSER-RUEHER Suzanne 72 ans

### Octobre

01.10.30 BRUNGARD - VIRON Simone 83 ans  
 09.10.42 CONFORTINI Raymond 71 ans  
 22.10.31 BOEGLIN Paul 82 ans  
 30.10.29 PETER - ERTLIN Marie -Thérèse 84 ans  
 31.10.33 SPINHIRNY - HUFFSCHMITT Florentine 80 ans

### Novembre

01.11.22 BROM - SCHERRER Elise 91 ans  
 02.11.41 RAPP Bernard 72 ans  
 06.11.20 WILHELM - WIEDERKEHR Cécile 93 ans  
 07.11.31 HASCHER - SCHMITT Antoinette 82 ans  
 20.11.35 BOEGLIN - BURGET Marie-Rose 78 ans  
 27.11.29 BROM Marcel 84 ans

### Décembre

01.12.24 RUNSER René 89 ans  
 05.12.40 LITZLER Gilbert 73 ans  
 16.12.34 GRAF Siegfried 79 ans  
 18.12.42 ZIMMERMANN-SCHILLING Marthe 71 ans  
 23.12.35 GRETTER - KREUTTER Suzanne 78 ans  
 27.12.40 SPINHIRNY – TRAPAN Yolande 73 ans



## LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2012



Suzanne  
WOLF-BRAND  
80 ans



Alfred SPINHIRNY  
80 ans



Eugène BROM  
80 ans



Bernard BIRGER  
80 ans



Lina  
GLATT-HERBOLD  
80 ans

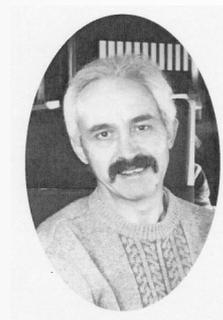


Assumpta  
COINUS-MURINO  
90 ans



Elise  
BROM -SCHERRER  
90 ans

## En mémoire



Nous tenons à évoquer, par une brève nécrologie et avec beaucoup de tristesse, le souvenir de Pierre North employé communal pendant 19 ans, qui nous a quittés le 11 Juin 2012.

Lors des funérailles à l'église paroissiale le Maire A. Wolgensinger a retracé avec émotion la carrière du disparu et exprimé à la famille éprouvée les condoléances les plus sincères de la Communauté villageoise.

Au cours de l'Office religieux le Curé P. Schwindenhammer a dédié au cher défunt une méditation pleine d'humanité sur le mystère de chaque personne et le secret des consciences.

Ceux qui l'ont rencontré savent que Pierre était un homme de dévouement qui s'est impliqué sans relâche et avec obstination au service de notre village et de ses habitants. Il était préoccupé de remplir au mieux sa fonction aux innombrables exigences. Dès son embauche, où il a succédé au vaillant et regretté Julien Kleinmann, il nous confiait ses doutes et scrupules de n'être pas à la hauteur de l'emploi qu'il allait occuper. Il se doutait des difficultés qui l'attendaient, ce « métier » assez particulier étant spécialement exposé aux critiques et dénigrements de concitoyens mécontents ou malveillants.

Pierre était un homme droit et généreux. Il apportait à son travail, souvent méconnu ou ignoré, sa bonne volonté et son savoir-faire. De nature inquiète et sensible de caractère, il ne supportait ni l'échec, ni l'injustice. Avec beaucoup de talent et d'ingéniosité il était soucieux de l'environnement, ami des fleurs et leur arroseur, lecteur des compteurs, pourchasseur des déchets sauvages et cureteur des ruisseaux, déblayeur de la neige et dégivreur du verglas. Dans son atelier et sur son tracteur il était un titulaire habile et débrouillard.

Le 15 juin 2012 nous avons pris congé d'un homme consciencieux et méritant, en un mot d'un serviteur exemplaire d'une noble cause, celle d'être sur cette terre soucieux du bien-être et de la sécurité du plus grand nombre.

Nous lui gardons un souvenir fidèle et reconnaissant.

Bernard Birger

Ancien Maire

## VIE DU VILLAGE

### FÊTE DU PAIN 2012 *Les acteurs d'un jour...*

Plusieurs générations participaient avec ferveur au cortège, les plus jeunes acteurs ont 3 ans, les doyens en ont 85 !



## VIE DU VILLAGE

### FÊTE DU PAIN 2012 *Les acteurs d'un jour...*

Les bénévoles ont une fois de plus réalisé un grand travail pour présenter ce magnifique cortège !



# VIE DU VILLAGE

## FÊTE DU PAIN 2012 Les artisans-exposants



Les artisans – exposants sont un maillon essentiel de la fête du pain. Ils montrent leur savoir-faire pour le plus grand plaisir des visiteurs



## VIE DU VILLAGE

### FÊTE DU PAIN 2012 Du côté des guinguettes...

Dans les guinguettes, le baromètre de l'ambiance était au beau fixe ! Les visiteurs ont apprécié les bons repas préparés et servis par les bénévoles des associations.



## VIE DU VILLAGE

### Une entreprise à l'honneur

#### La menuiserie NOEPEL primé au « Concours Alsace Innovation 2012 »

Les résultats du Concours Alsace Innovation 2012 ont été divulgués vendredi dernier à Attenschwiller. Maître de céans, Denis Wiederkehr, maire du village et président de la communauté de communes de la Porte du Sundgau, avait convié finalistes, élus et représentants des chambres consulaires à la remise des prix, précédée de la présentation de chaque projet soumis au jury. Et d'un nouvel appel lancé en direction des entrepreneurs, « car l'innovation, c'est permettre l'émergence de nouvelles activités, la création ou le maintien d'emplois, c'est stimuler la croissance économique, c'est tirer vers le haut le niveau global de qualification des salariés. Le défi est d'autant plus grand et complexe ici, car nous sommes dans un territoire transfrontalier où se jouent des effets frontières ».

#### Depuis sept ans

Pour le Pays de Saint-Louis couvrant les trois communautés de communes de la Porte du Sundgau, du Pays de Sierentz et des trois Frontières, Sophie Thoraval, a résumé les objectifs de ce concours, concours auquel le Pays adhère depuis sept ans : « Stimuler les créations d'activités innovantes. Encourager et aider les entrepreneurs à créer ou développer une activité innovante économiquement viable et pérenniable. Récompenser et mettre en valeur les projets. Le jury était composé de neuf membres : des représentants du Pays, d'Alsace Innovation, de la Région, de la direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail, et de l'Emploi (Direct Alsace), de l'Agence nationale de l'innovation, des chambres consulaires, du CIC Est. Le verdict est tombé en septembre et a été rendu public vendredi 28.

L'innovation de la menuiserie Noepfel, représentée par son jeune chef Emmanuel, s'est placée quatrième et a décroché une prestation de communication.

La menuiserie Noepfel spécialisée dans la menuiserie mixte et les fenêtres en bois-aluminium, a entièrement renouvelé sa ligne de production, pour atteindre de meilleures performances thermiques, contribuant ainsi à de meilleures économies d'énergie et de réductions des gaz à effet de serre.

La municipalité tient à féliciter ce jeune chef d'entreprise pour son esprit d'initiative et d'innovation.



Le jeune chef d'entreprise en compagnie des autres lauréats du concours



## VIE DU VILLAGE

### Marche de la Saint-Martin

Vendredi 16 novembre 2012 les élèves du RPI se sont retrouvés devant l'école d'Attenschwiller pour la traditionnelle marche. Les enfants accompagnés par leurs parents et les enseignants se sont rendus devant l'église avec de jolis lampions, confectionnés pour la plupart par les familles, pour interpréter les chants de la Saint-Martin. Puis, de retour à l'école, de délicieux gâteaux préparés par les mamans, ainsi que des boissons chaudes attendaient tout ce petit monde pour leur plus grand plaisir. A voir la grande joie des enfants et le nombre de participants, on peut dire que cette marche de la Saint-Martin était un réel succès.

Fabienne Séverac



### Ecole maternelle

La classe maternelle de MICHELBACHLE-HAUT fait des sorties en forêt régulièrement depuis la rentrée des classes : c'est en effet son projet pour l'année scolaire 2012/2013.

Au cours de ces sorties, nous découvrons la forêt autrement : en utilisant nos 5 sens, en observant les modifications survenues au fil des saisons.

Nous avons déjà pu observer les belles couleurs de l'automne en forêt ainsi que le beau manteau blanc laissé par la neige début décembre. Cela a été l'occasion de faire des bonhommes de neige !



## VIE DU VILLAGE

### Fête de Noël de nos seniors

Le dimanche 13 décembre 2012, une soixantaine d'invités ont eu le plaisir de se retrouver dans une belle ambiance festive, autour d'une bonne table au foyer communal.

Cette année, la partie récréative a attiré tout particulièrement l'attention des convives par la prestation des élèves de la classe maternelle sous la direction de Mme Martin, suivie de celle de la classe élémentaire CM1/CM2 sous la direction de Mme Holveck.

Le groupe « Country dance » s'est ensuite produit sur scène à l'initiative de notre agent communal M. Jud.

Emotion et admiration ont parcouru la salle, le temps d'un spectacle dédié à nos aînés qui ne tarissaient pas d'éloges sur les participants de leur fête.



### Commémoration du 11 novembre

Conformément à la tradition, le maire et le chef de corps des sapeurs pompiers ont déposé, devant le monument aux morts, une gerbe en mémoire des combattants tombés pour la France lors des dernières guerres.

Après la sonnerie aux morts et la marseillaise et au vu de la météo exécrable, la cérémonie s'est poursuivie dans la salle communale. Deux de nos sapeurs pompiers ont été honorés à cette occasion :

Le sergent-chef Frank Meyer s'est vu attribuer la médaille d'argent des sapeurs pompiers pour 20 années de service. Puis ce fût au tour du caporal Eric Brand d'être promu au grade de caporal-chef.

Après les félicitations de rigueur, le maire convia toutes les personnes présentes au verre de l'amitié.



*Le sergent-chef Frank Meyer :  
20 années de service*

*Le caporal Eric Brand promu au grade de caporal-chef*



# DOSSIER

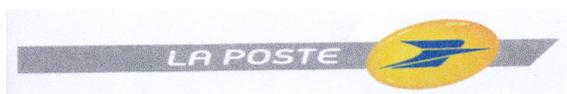
## Les services de l'administration

Principaux actes		
Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance, sauf Français nés à l'étranger; Service Central de l'Etat civil du ministère des Affaires étrangères	Indiquez date et lieu de naissance, nom, prénoms, filiation, copie pièce d'identité <b>Administration en ligne: <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a></b>
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquez date de mariage, nom, prénom, filiation, copie pièce d'identité <b>Administration en ligne: <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a></b>
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom, prénoms, nom de jeune fille éventuellement <b>Administration en ligne: <a href="http://www.acte-etat-civil.fr">www.acte-etat-civil.fr</a></b>
Carte nationale d'identité (CNI)	Mairie du domicile	Les Pièces requises pour toute demande: - 2 photocopies d'identité - 1 justificatif de domicile ou de résidence - le cas échéant, un timbre fiscal  La CNI est gratuite, si l'ancienne carte peut être présentée (perte ou vol) : 25€ en timbre fiscal. Pour le passeport biométrique, le droit de timbre est fixé à 86€, minoré à 42€ pour les mineurs de 15 ans et plus et à 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans.  <b><u>Première demande :</u></b>
Passeport	Mairies équipées d'une station biométrique (Les plus proches: Altkirch, Saint-Louis, Hunigue)	Si vous possédez déjà un autre titre sécurisé : - les pièces requises pour toute demande - le titre sécurisé.  Si vous ne possédez pas un autre titre : - les pièces requises pour toute demande - un justificatif de domicile - un justificatif de nationalité, si votre justificatif d'état civil ne suffit pas à établir votre nationalité.  <b><u>Renouvellement d'un titre sécurisé :</u></b>  - les pièces requises pour toute demande - le titre sécurisé  - Présence obligatoire de l'intéressé et du représentant légal pour les mineurs au dépôt du dossier. - Mineur et femme mariée ou divorcée en cas de d'usage : Livret de famille. - En cas de divorce des parents, photocopie du jugement et pièce d'identité du parent. - Majeur hébergé : fournir en plus attestation d'hébergement + copie pièce d'identité hébergeant + justificatif de domicile de l'hébergé.

# DOSSIER

## Les services de l'administration

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir
Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie du domicile, qui fait le nécessaire Justificatif de domicile
Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)	Service du Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 NANTES Cedex 1 Tél. : 02 51 89 89 51	Indiquez date et lieu de naissance, nom, prénoms, adresse à laquelle doit être envoyé le bulletin n°3. Né à l'étranger (Français ou nom) : photocopie pièce d'identité comportant de préférence votre filiation. <b>Administration en ligne: <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a></b>
Certificat d'immatriculation (carte grise)	Sous préfecture	Pièce d'identité Justificatif de domicile <b>Véhicule neuf</b> Document cerfa 13749*03 <b>Véhicule d'occasion</b> Document cerfa 13750*03 Certificat de cession ou facture du vendeur



### La poste nous informe

**Pour que votre courrier arrive vite et bien**, choisissez une boîte aux lettres normalisée, votre facteur pourra y déposer vos journaux, magazines et plis grand format sans risque de détérioration due aux intempéries. Il pourra aussi y placer des objets encombrants ainsi que des colis, ce qui vous évitera des déplacements inutiles au Bureau de Poste.

Pour les objets à remettre contre signature pensez à donner une procuration à votre conjoint, vos parents, vos voisins...

Afin d'assurer une bonne distribution, indiquez votre nom lisiblement et veillez à garder l'accès libre en dégagant l'espace devant la boîte (haie, poubelles, voiture..) spécialement lors des intempéries hivernales.



Si vous avez un chien, pensez à placer la boîte loin de ses crocs...

Positionnez votre boîte, à l'entrée de la propriété, en bordure de voie ouverte à la circulation publique, accessible aux véhicules.

Votre facteur est également disponible pour tous renseignements sur les divers services du courrier, **pour votre approvisionnement en timbres et prêts à poster ...**

# DOSSIER

## Les services de l'administration

Actes à accomplir	Où s'adresser	Pièces à fournir
Mariage	Mairie du domicile d'un des futurs époux	Copie d'acte de naissance (Validité 3 mois à la date de mariage) Attestation de domicile Pièce d'identité Certificat du notaire (si contrat de mariage) Mineurs: consentement des parents
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité et certificat médical Dans les trois jours de l'accouchement
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance et certificat médical Dans les 24 h qui suivent le décès
Cimetière: achat ou renouvellement de concession	Mairie	
Certificat de vie commune	Mairie du domicile	Pièces d'identité Présences obligatoire des deux intéressés
Reconnaissance des enfants naturels	Mairie	Pièce d'état civil ou d'identité
PACS	Tribunal d'instance	2 exemplaires de convention de PACS Certificat de non PACS Attestation sur l'honneur d'aucun lien de parenté ou d'alliance Attestation sur l'honneur de résidence commune de ressort géographique du Tribunal d'instance Pièce d'identité Extrait d'acte de naissance Présence obligatoire des deux intéressés
Inscription sur la liste électorale	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif de domicile Certificat d'hébergement pour majeur hébergé  Ressortissant CE : Carte nationale d'identité du pays en cours de validité ou carte de résidence (obtenue à la sous-préfecture)  Concerner les Français de plus de 18 ans et les ressortissants de la Communauté européenne pour les élections européennes et municipales
Parrainage civil	Mairie du domicile	
Recensement militaire	Mairie du domicile	Livret de famille des parents et carte nationale d'identité

# Cadre de vie

## Respecter son village et ses voisins

Voici quelques règles à respecter pour rester en bons termes avec ses voisins et ne pas risquer d'être verbalisé pour des manquements aux normes d'hygiène et de sécurité.

## Réglementations diverses

### Bruit et tapage nocturne:

Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme est interdit. Le bruit est évalué par sa durée, sa répétition et son intensité. Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) ne sont autorisés que **le lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00, le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00**, à l'exclusion des jours fériés.

### Élagage des arbres ou haies:

Les riverains doivent élaguer en limite de leur propriété les arbres ou haies en bordure de voies publiques et privées de manière à ne pas gêner la circulation des piétons.

### Entretien des trottoirs et des caniveaux:

Les propriétaires et les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

### Neige et glace:

Les propriétaires et les locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur maison et sur le trottoir situé au droit de leur habitation. Par temps de verglas, ils jetteront sur les trottoirs du sable ou du sel. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. En cas d'accident, leur responsabilité civile pourrait être engagée. Le personnel communal assure quant à lui le dégagement et le salage des chaussées ainsi que le nettoyage des trottoirs situés devant les bâtiments communaux.

### Occupation du domaine public à titre temporaire:

Toute occupation du domaine public (dépôt de benne, entrepôt de matériaux de construction, mise en place de palissade, pose d'échafaudage, occupation de place de stationnement, toute emprise débordant sur le domaine public) donnant lieu à la perception d'un droit de voirie, doit faire l'objet d'une demande et d'une autorisation préalable auprès de la mairie.

## DOSSIER

### Ecocitoyenneté

Protéger l'environnement devient une nécessité civique qui s'impose à tous. Les gestes utiles pour limiter l'impact énergétique de ses activités sur la planète sont faciles à faire et relèvent du simple bon sens. Ils permettent souvent de réaliser des économies.

### **Économisez l'électricité**

- Éteignez la lumière dans les pièces et espaces inoccupés.
- Achetez des ampoules électriques basse consommation.
- Éteignez les appareils en veille (ordinateur, TV, hi-fi, lecteur DVD, imprimante, etc...).
- Ne surchauffez pas votre habitation.
- Privilégiez l'achat d'appareils électriques de « classe A », plus économes en énergie. L'étiquetage de A (consommation réduite) à G (consommation importante) est obligatoire pour les réfrigérateurs, congélateurs, combinés, lave-linge et lave-vaisselle mais aussi pour les lampes, les fours électriques et les climatiseurs.

### **Épargnez l'eau**

Longtemps considérée comme une ressource inépuisable et presque gratuite, l'eau est aujourd'hui de plus en plus rare, chère, et souillée par négligence.

- Prenez des douches (30 à 80 litres d'eau) plutôt que des bains (150 à 200 litres d'eau), et réalisez une vraie économie en coupant le jet d'eau pendant le savonnage, ou le brossage des dents.
- Installez une chasse à double débit.
- Récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin.

**Un robinet qui fuit, c'est 120 litres d'eau gaspillés par jour. Une fuite dans la chasse d'eau, c'est 600 litres d'eau perdus.**

Chaque personne produit 2 à 4 kg de déchets ménagers dangereux chaque année : ammoniacale, eau de javel, peintures, solvants... Ne les versez pas dans l'évier ou dans les toilettes car ils détruisent les bactéries épuratrices, ce qui dégrade la qualité du traitement de l'eau. Les stations ne sont pas conçues pour éliminer de telles substances, ce qui veut dire qu'elles traverseront la filière de traitement et se retrouveront dans les boues d'épuration mais aussi dans le milieu naturel.

Les graisses aussi posent souvent des problèmes, car elles se solidifient dans les égouts et risquent de former des bouchons. Or, un égout bouché déborde et entraînera un déversement d'eaux usées, sans traitement, dans le milieu naturel.

**Il est donc très important d'apporter tous ces produits indésirables en déchetterie**, y compris les huiles alimentaires usagées, qu'il est facile de stocker dans une bouteille.

### **Consommation responsable**

Tout produit de consommation a un impact sur l'environnement : il a besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqué, il doit être emballé et transporté. Même s'il est plusieurs fois recyclé, tout produit ou emballage deviendra un jour un déchet.

- Conservez le même cabas pour faire vos courses à la place d'un énième sac plastique jetable.
- Éliminez de vos achats les produits jetables à usage unique et ceux en portions individuelles.
- Achetez des produits de saison et locaux, comme les fruits et légumes, vous limiterez la consommation d'énergie liée à leur transport et au chauffage des serres.

De plus, ils sont souvent moins chers et bien meilleurs.

- Choisissez les éco-produits labellisés (NF-Environnement, Ecolabel européen). Ils signalent des produits à la fois performants et plus respectueux de l'environnement.
- Privilégiez les produits bio (label AB ou bio européen) : ces produits n'ont pas utilisé d'engrais chimiques et de pesticides pour leur culture (produits phytosanitaires dont la fabrication est fortement émettrice de gaz à effet de serre).

## DOSSIER

### Délai de conservation des papiers

#### Assurances

##### **Quittances et primes : 2 ans**

- Quittances
- Avis d'échéance
- Preuve du règlement
- Courrier de résiliation et accusé de réception

##### **Contrats d'assurance habitation et automobile : Durée du contrat + 2 ans**

Le contrat doit être conservé tant qu'il n'est pas résilié puis 2 ans après sa résiliation. Les factures d'achat et de réparation des biens doivent également être conservées pendant toute la durée du contrat.

##### **Dossier de dommages corporels : 10 ans**

Les papiers (factures, expertises, certificats médicaux) doivent être conservés 10 ans après la fin de l'indemnisation, voir plus longtemps si des séquelles sont prévisibles.

##### **Assurance sur la vie et assurance décès : Durée du contrat + 10 ans**

Le bénéficiaire peut faire valoriser ses droits pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat d'assurance vie, en apportant la preuve de son ignorance jusqu'à cette date.

#### Banques

**Chèque à encaisser : 1 an et 8 jours** Passé ce délai, la banque n'a pas à le payer.

##### **Prêt à la consommation : 2 ans**

À compter de la dernière échéance du crédit.

##### **Prêt immobilier : 2 ans**

À compter de la dernière échéance de l'emprunt.

#### Impôts et taxes

##### **Impôt sur le revenu: 3 ans**

À compter de l'année qui suit l'année d'imposition.

##### **Impôts locaux : 1 an**

Les avis d'impôts locaux doivent être conservés. jusqu'à la fin de l'année au titre de laquelle l'imposition est due.

**Attention** : depuis 2005, l'avis de redevance télé est commun avec l'avis de taxe d'habitation.

##### **Preuve du paiement des impôts : 4 ans**

#### Travail

Bulletin de salaire, contrat de travail, certificat de travail Indéfini

Pièces utiles pour réclamer le paiement : 5 ans  
(Salaire, indemnité de licenciement)

#### Retraite

Titres de paiement de pension : Indéfini

#### Allocations chômage

##### **Paiement : 2 ans**

Les actions en paiement des allocations chômage sont prescrites au bout de 2 ans.

##### **Restitution : 3 ans**

Pôle Emploi dispose d'un délai de 3 ans pour réclamer les sommes indûment versées.

# DOSSIER

## CITOYENS ET ELUS

### **Information civique**

#### ***Le Maire***

Il est élu par le Conseil municipal. Sous l'autorité directe du Préfet, représentant de l'État dans le département, le Maire doit assurer à ce titre certaines responsabilités

- il assure la publication des lois et règlements nationaux ;
- il exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement...)
- officier d'état civil, il célèbre les mariages et enregistre les naissances et les décès
- officier de police judiciaire, il veille à l'ordre public et dresse des procès-verbaux en cas d'infractions à la législation.

#### ***Les Adjoints***

Élus par le Conseil municipal et responsables devant le Maire, ils ont deux fonctions : exercer les attributions que le Maire leur délègue par arrêté municipal et suppléer le Maire lorsque celui-ci est empêché (célébration des mariages, délivrance des extraits ou copies d'actes...).

#### ***Les Commissions municipales***

Les Commissions municipales examinent les dossiers. Les avis des Commissions sont consultatifs, mais le Conseil municipal est tenu informé de leurs travaux et de leurs choix. Leurs séances ne sont pas publiques.

#### ***Le Conseil municipal***

Le Conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal. Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre.

La séance est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Les comptes-rendus des séances du Conseil municipal sont affichés en mairie dans leur intégralité.

### **Vos élus municipaux**

#### ***Votre Maire :***

André WOLGENSINGER

#### ***Vos Elus :***

Roland BROM, 1<sup>er</sup> adjoint

Jean-Marie RUNSER 2<sup>ème</sup> adjoint

Jacqueline BUCHELI 3<sup>ème</sup> adjoint

Monique GRETTTER

Martine LATSCHA

Mathieu GUTZWILLER

Patrick HASCHER

Patrick KLEIN

Roger WEISS

Sébastien WIEDERKEHER

## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### Sapeurs-Pompiers 2012 : Regard sur l'année presque écoulée

Mesdames et Messieurs, chers habitants de Michelbach-le-Haut,

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, l'année 2012 sera achevée. Il est donc de tradition de jeter un regard sur les activités du corps et de l'amicale de l'année écoulée.

Du côté opérationnel, le corps est intervenu à 10 reprises. Entre autres pour 2 AVP (accident sur voie publique), 6 secours à personnes et 2 destructions de nid d'hémiptères.

Je pense que cette année opérationnelle marque un tournant pour notre corps. En effet, la tendance 2012 est clairement axée sur le secours à personne. Cette année ces interventions comptent pour plus de la moitié de nos sorties.

Pour faire face à ces différentes interventions, notre corps se forme tout au long de l'année au travers d'exercices et de différentes formations.



Revenons sur les différentes actions de formation de l'année :

L'exercice de printemps commun avec le corps voisin de Knoeringue (corps avec lequel nous sommes conventionnés) nous a réunis au centre équestre de Knoeringue, le thème d'un dégagement de fumée important venant de l'écurie avait été retenu.

Grâce au professionnalisme et la bonne coopération des deux corps, l'exercice s'est passé dans une ambiance efficace et cordiale.

Durant l'année écoulée, le sapeur Ali Bougherara, a passé avec succès sa formation et examen l'autorisant dorénavant à effectuer les opérations incendie. Il a poursuivi son parcours avec le conducteur engin pompe et le PSE 1.

Le sapeur 1ère classe Marie Hascher a passé et réussi sa formation de chef d'équipe au mois d'octobre et a été nommée caporal.

Le sapeur Laurent North a lui aussi passé sa formation de chef d'équipe.

Pour ma part, j'ai terminé par un examen, ma formation de chef de corps. Elle aura duré 18 mois.

L'ensemble des secouristes du corps s'est également recyclé comme tous les ans à Knoeringue durant toute une journée du mois de juin.

Pour boucler l'année de formation, l'exercice de clôture en commun avec nos voisins d'Attenschwiller (corps avec lequel nous sommes également conventionnés), a eu lieu il y a quelques jours à l'entreprise Vogel d'Attenschwiller.

Le thème retenu était un important dégagement de fumée venant de l'atelier et de l'intoxication de 2 des employés par la fumée.

## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Ici encore la bonne coopération et la formation des deux corps ont permis le bon déroulement des opérations de secours.

Cette année je suis particulièrement heureux de pouvoir accueillir un nouveau pompier parmi nous, il s'agit du Sergent-chef Franck Meyer, qui après avoir déménagé de Wittenheim est venu nous rejoindre au mois de février.

La venue du Sergent-chef Meyer est un vrai plus pour nous vu son expérience opérationnelle passée au centre de secours de Wittenheim.

La venue de nouveaux pompiers est toujours fortement appréciée, j'encourage d'ailleurs tous ceux intéressés par un engagement à me contacter au **06.81.03.79.23**



*Exercice d'assistance à personne en détresse. Nos soldats du feu sont également sollicités en cas d'accident de la circulation .*

Du côté de l'amicale, l'année a également été bien remplie. En effet le repas autour du banc au plateau sportif, la fête du pain et la vente des calendriers ainsi que les nombreux montages de chapiteaux ont été autant d'occasions de nous retrouver et de travailler tous ensemble.

A présent, permettez-moi de vous souhaiter un excellent début dans l'année 2013.

Jean-François BROM  
Chef de corps  
C.P.I. Michelbach-le-Haut



## LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Collection de  
- Ancien matériel agricole  
- Charrette  
- Charrue  
- Tracteur  
- Petit matériel divers

**PRESIDENT**  
WENZINGER Raymond  
15 rues de Folgensbourg  
68220 Michelbach le haut  
Tel : 03 89 68 68 10



L'évènement de l'année 2012 : Dimanche 16 septembre

### Inauguration du siège de l'association

Dans le cadre des 3ème journées « portes ouvertes », notre association, créée officiellement en 1991, a organisé le matin, l'inauguration officielle de son siège : le hall de stockage avec la salle de réunion attenante.

Sous l'impulsion de M. Claude Gretter, président des entrepreneurs agricoles du Haut Rhin, la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des invités officiels :

- Madame Catherine Troendlé, sénatrice
- Monsieur Max Delmond, conseiller général
- Monsieur Denis Wiederkehr, président de la com/com Porte du Sundgau
- Monsieur André Wolgensinger, maire de notre village

Le président de l'association, Raymond Wenzinger, lors de son mot de bienvenue, a remercié les invités pour leur présence, puis a retracé l'historique des vingt dernières années de travail sans relâche pour obtenir ce résultat.

Tous les orateurs, dans leurs discours respectifs, ont félicité les membres et sympathisants pour l'important travail bénévole réalisé, surpris par le nombre de machines anciennes rénovées, en état de fonctionnement...

La cérémonie très conviviale a été clôturée par le verre de l'amitié, partagé avec les villageois présents.

De nombreux visiteurs ont montré intérêt, et curiosité durant le reste de la journée portes ouvertes, ayant eu pour thème « les machines en bois ».



## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### Acquisitions de matériel et travaux réalisés en 2012

Le tracteur **Ferguson FF 30**, datant de 1956, star lors de notre inauguration, a été entièrement rénové de toutes pièces, y compris le moteur, fonctionnant comme à neuf !

En octobre, le crépissage extérieur des murs du local de réunion a été réalisé !

### Merci aux généreux donateurs pour le vieux matériel :

- Neuwiller : 1 lot de poulies de transmission en bois,  
1 treuil ancien, 1 moteur électrique sur châssis
- Folgensbourg : 1 coupe racines, 1 meule à affûter sur châssis pieds en fer,  
1 broyeur à dents et rouleaux pour fruits
- Attenschwiller : 1 scie à ruban en fonte de plus de 100 ans,  
1 concasseur à grains pieds en bois,  
1 cric de graissage pour charrette en bois
- Michelbach le haut : 1 tracteur *Fahr* de 1958

Le président, les membres, et les sympathisants vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013.



***Nous accueillons volontiers, et avec plaisir de nouveaux membres souhaitant mieux connaître les machines anciennes...ou nous aider à les restaurer !  
Rendez-vous les mardis après-midi de 14 h 00 à 18 h 00 dans le hall de l'association !***

Dates à retenir:

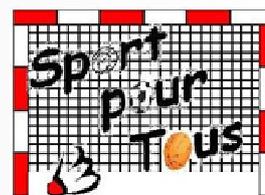
**Michelbach le Haut**  
**Dimanche 24 mars 2013**  
**21ème fête de l'artisanat et des puces**  
*Rues du centre village*  
*Avec l'association « leiterwaga »*

**Dimanche 15 septembre 2013**  
**4ème journée « Portes ouvertes »**  
*Dans le cadre de la journée mondiale du patrimoine*



## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION SPORT POUR TOUS



Notre association a été créée il y a maintenant quelques années et nous sommes heureux de compter une vingtaine de membres. Nous sommes une équipe dynamique et motivée qui se rencontre une fois par semaine pour pratiquer divers sports tels que le basket, le volley, le foot, le badminton, le pingpong ou encore le hockey en salle...



C'est un moment qui nous permet de nous dépenser physiquement tout en faisant le plein de bonne humeur !

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux membres alors **avis aux amateurs** :

Rendez vous le mercredi soir de 19h30 à 21h30 à la salle des sports de Buschwiller.

En plus de nos rencontres sportives, nous prenons part à la fête du pain ou nous proposons une excellente paëlla accompagnée d'une sangria.

Nous avons aussi organisé un concours de Poker qui, comme l'année passée, a rencontré un franc succès.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont pris part à l'organisation de cette journée afin d'en faire une belle fête !!!

Avec les membres de notre association, nous avons également participé à la sortie organisée par la Ronde des fêtes le 6 octobre dernier.

Nous nous sommes rendus en bus au Paradis des sources de Sultz matt où nous avons dégusté un bon repas tout en profitant du spectacle.

Là aussi, nous tenons à remercier les personnes qui ont rendu possible cette sortie.

**Pour terminer, nous vous souhaitons à tous une excellente année 2013.**



## LA PAGE DES ASSOCIATIONS



### **2012, une année créative...**

Tout au long de l'année, l'association La Farandole, qui réunit des parents de Michelbach le Haut et d'Attenschwiller, a proposé aux enfants et aux jeunes des temps de loisirs et des animations.

2012 a commencé avec la 6<sup>ème</sup> édition du Carnaval Intercommunal des Enfants, réunissant enfants et parents dans une joyeuse cavalcade à travers les rues des deux villages.

En mai, nous avons participé pour la quatrième fois au Printemps de la Création de la Fédération des Foyer-Clubs à Huningue avec une démonstration de couture et un atelier de peinture sur verre pour enfants.



Le Festival de L'Oreille Absolue, la fête des associations de la CCPS et la Fête du Pain de Michelbach le haut ont été l'occasion de proposer aux enfants de nouvelles activités (ré)créatives et ludiques, de rencontrer les parents et de tisser des liens avec d'autres associations.



L'année s'est achevée avec la visite du Saint-Nicolas au Centre périscolaire Rêve & Ris, réunissant à nouveau petits et grands autour de Clément Richard, magicien-jongleur-sculpteur de ballons, invité par l'association.

Par ailleurs, les bénévoles de l'association ont proposé et animé des activités variées tout au long de l'année, également en partenariat avec le Service Jeunesse de la CCPS: activités manuelles diverses, stages de danse, excursions dans les trois pays pour visiter les jardins de l'île de Mainau en Allemagne, la chocolaterie Cailler et de la fromagerie de La Gruyère en Suisse, Cité-Mode à Mulhouse, le Festival Bédé-Ciné d'Illzach ...



Une nouveauté a été l'ouverture de l'école de couture Les Folles de fils, qui présentera ses réalisations dans le courant de l'année. Envie de réaliser vêtements et accessoires ? Il y a des places disponibles !

En projet pour 2013 : proposer des ateliers d'émaux.

Nos actions et nos projets vous intéressent ? Contactez-nous !

Mattea RISS, présidente: 03.89.68.74.98  
E-Mail: la farandole\_association@yahoo.fr



## LA PAGE DES ASSOCIATIONS



### *Association Culture et Loisirs de Michelbach-le-Haut*

*1, rue de l'école 68220 Michelbach-le-Haut*

#### Visite du Katzenbergtunnel à Effringen-Kirchen:

15 personnes ont participé à cette très intéressante présentation.

Avant la mise en circulation des trains rapides, nous avons l'occasion de nous rendre au cœur des galeries et nous rendre compte des installations. La circulation des trains de grande vitesse dans un tunnel demande la mise en place de prouesses techniques et des investissements impressionnants.

#### Activité scénographie:

Ce groupe a animé le repas annuel de l'ACL au foyer de Michelbach-le-Haut et a fait une prestation le 9 juin au plateau sportif dans le cadre de la manifestation de « l'oreille absolue » ainsi qu'une animation à la journée des associations, organisée par la COM-COM, le dimanche 2 septembre à la salle polyvalente à Attenschwiller.

Notez que le groupe de scénographie cherche des chanteuses et chanteurs ayant une certaine expérience afin d'étoffer ses rangs.

Les personnes intéressées sont priées de contacter Jérôme Ott au 09.71.30.67.06 ou Jean-Paul Ringenbach au 03.89.68.66.31.

#### Excursion:

L'excursion de cette année nous a conduits au Vogelpark Steinen ainsi qu'à l'église Sankt-Truppert à Munstertal.

#### Mini-golf:

Le premier semestre de l'année s'est terminé par la traditionnelle partie de mini-golf à Weil am Rhein.

#### Randonnées pédestres :

Un temps exceptionnel nous a permis, surtout en semaine, d'entreprendre 25 magnifiques randonnées pédestres dans les montagnes avoisinantes. Les retraités se sont régalés, avis aux amateurs.

#### Pétanque:

Les séances du lundi après-midi sont toujours aussi appréciées par les seniors, toujours présents ! ( sauf cas de force majeure !).

#### Journée des associations le 2 septembre à la salle polyvalente d'Attenschwiller:

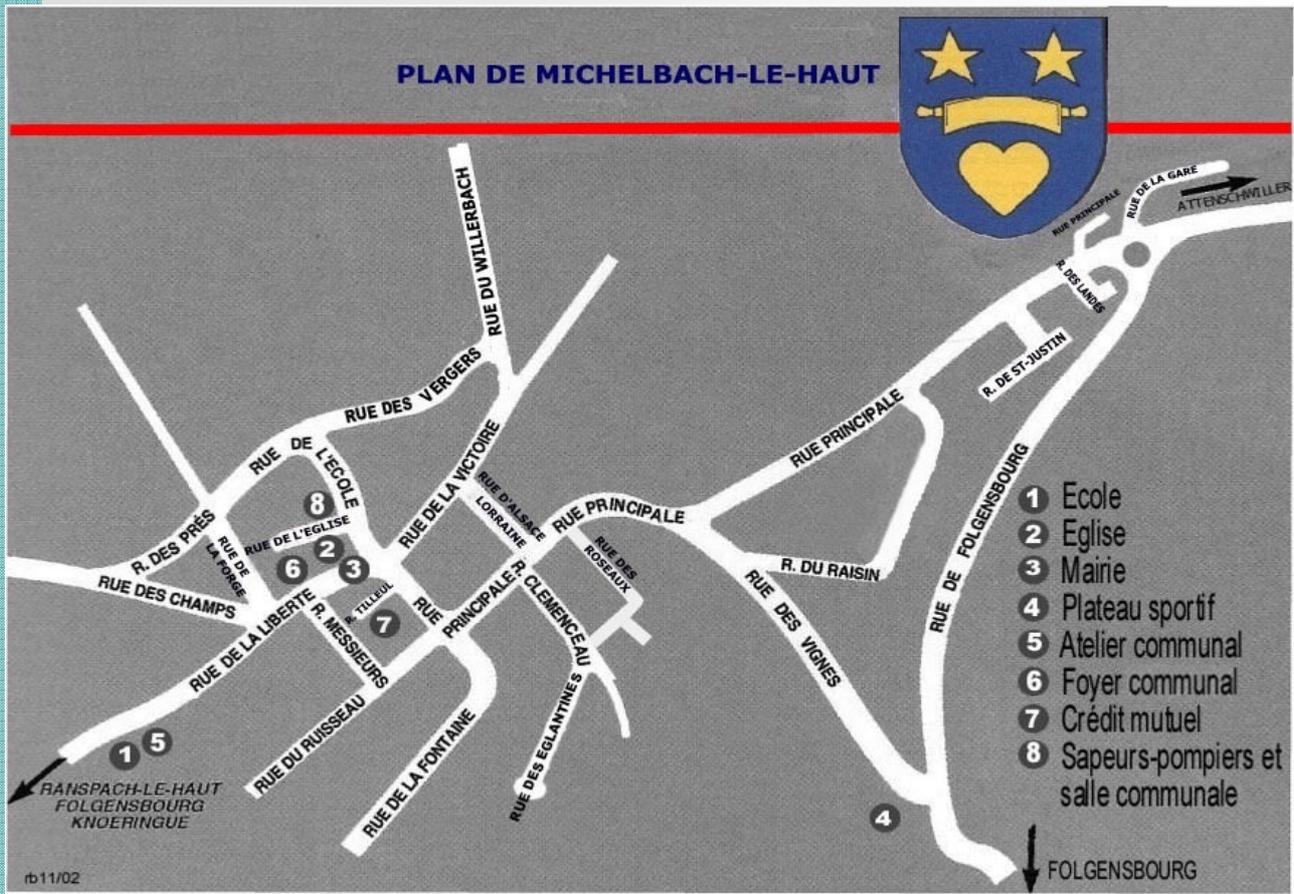
L'ACL était présente lors de cette manifestation qui avait pour but de permettre aux associations de présenter leurs activités et inciter les habitants de la COM-COM à s'inscrire à l'une ou l'autre de ces activités.

#### Autres manifestations:

Tout au long de l'année, les membres sont invités à profiter des nombreuses manifestations théâtrales et musicales dans notre région des 3 frontières.

Venez nous rejoindre ! Nous accueillons avec plaisir de nouveaux membres avec qui nous aimerions partager nos multiples activités.

Les membres de l'ACL vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2013.



**Tél. : 03.89.68.60.07 – fax : 03.89.70.54.33**  
**Courriel : mairie.michelbach-le-haut@wanadoo.fr**

### **Permanence secrétariat**

le lundi de 17h00 à 18h30  
le mercredi de 17h00 à 18h30

### **Permanence du maire et des adjoints**

**Horaire d'hiver:**  
le jeudi de 20h00 à 21h00

**Horaire d'été:**  
le jeudi de 20h30 à 21h30

ou sur rendez-vous tél. : 03.89.68.60.07